

UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

POUR LE SOUTIEN AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
(U.D.R. - R.I. - C.D.P.)

Claude-Gérard MARCUS

39 ans, Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques, Expert en tableaux
Licencié en Droit, Diplômé de l'Ecole du Louvre
Conseiller de Paris
Rapporteur du Budget de l'Assistance Publique
Vice-Président de la Commission des Affaires Etrangères
Vice-Président du groupe parlementaire France-Israël
Membre de l'Assemblée de l'Atlantique-Nord

DEPUTE SORTANT
Candidat unique de la Majorité





Léon CROS

62 ans - Marié
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce
Administrateur de Biens
Maire Honoraire du 10e
Conseiller de Paris
Vice-Président du Conseil de Paris
Président de la Commission de l'Aide à l'Enfance

SUPPLEANT

Electeurs et Electrices du 10ème arrondissement,

Après m'avoir chargé de vous représenter au Conseil de Paris en 1965, vous m'avez, en juin 1968, envoyer siéger à l'Assemblée Nationale. En mars 1971 vous m'avez de nouveau manifesté votre confiance en renouvelant mon mandat au Conseil de Paris.

Je vous demande de me confirmer encore cette confiance le 4 mars prochain.

Conformément au mandat que vous m'aviez confié, j'ai apporté mon soutien au Général de Gaulle, puis au Président Pompidou et à leurs gouvernements. Je l'ai fait en tout indépendance et en toute liberté d'esprit, approuvant lorsqu'il le fallait, mais n'hésitant pas à critiquer lorsque cela me paraissait souhaitable.

• SUR LE PLAN NATIONAL

Le bilan des cinq dernières années est particulièrement positif. Il l'est pour le rôle de la France dans le monde. Il l'est dans le domaine économique où notre pays est devenu une grande puissance industrielle qui sera, dès 1985, selon les observateurs étrangers, la plus grande puissance économique occidentale après les Etats-Unis et le Japon, à condition que la politique actuelle soit poursuivie.

Il est positif dans le domaine social où de très importantes réformes ont été promues sous l'impulsion de Maurice Couve de Murville, de Jacques Chaban-Delmas puis de Pierre Messmer, et où des mesures de justice ont été prises en faveur des plus défavorisés : personnes âgées, orphelins, handicapés, etc.

Il est positif dans le domaine législatif. Parmi les quelque cinq cents lois que j'ai votées, beaucoup bouleversent le régime juridique antérieur : réforme des régimes matrimoniaux, droits des femmes, protection contre la drogue, etc.

• SUR LE PLAN DU 10ème

Aidé par mon suppléant Léon Cros et par les conseillers du secteur, j'ai poursuivi mon travail en faveur des équipements collectifs et sociaux de notre arrondissement.

Certains sont déjà réalisés : maison des jeunes de la rue de Château-Landon; mini-club pour jeunes et personnes âgées rue des Ecluses-Saint-Martin; classes nouvelles au C.E.G. de la rue Martel; école maternelle, rue de Paradis; modernisation du Lycée Colbert; reconstruction de l'hôpital Saint-Lazare; création d'un hôpital de jour, rue d'Hauteville; modernisation de la mairie; agrandissement du square Alban-Satragne, création d'un grand parking.

D'autres réalisations sont en cours, ou sont financées : H.L.M. de l'avenue Claude-Vellefaux; ensemble sportif et socio-culturel de la rue de Lancry; école maternelle, rue Lancry également; construction d'un foyer-logement et d'un club pour personnes âgées au faubourg du Temple; aménagement de l'Hôtel de Gouthières pour l'installation du Conservatoire et du Bureau d'Aide Sociale.

D'autres réalisations sont programmées : modernisation du marché Saint-Quentin, qui comprendra en outre une crèche, une salle de sports et un grand hôtel; ensemble Villette-Vellefaux (avec deux crèches, un foyer-club et restaurant pour personnes âgées, une bibliothèque-discothèque); création d'un espace vert sur une partie de l'ancien hôpital militaire Villemin; constitution de la zone d'aménagement concerté Jemmapes-Grange-aux-Belles (logements, commerces, équipements socio-culturels).

• DEMAIN

Dans le 10ème comme dans le pays tout entier, il s'agira d'aller encore plus loin dans la voie d'une France plus juste, plus libre, plus humaine. Pour cela, l'Union des Républicains de Progrès, propose un programme clair de réformes réalisables, sans crises, sans désordre, sans impôts nouveaux.

Face à une Union de la gauche qui promet tout, tout de suite, et à tout le monde, mais qui, par sa démagogie effrénée, risque de jeter la France dans une crise économique sans précédent mais non sans exemples à l'étranger (au Chili en particulier où l'Union de la gauche chilienne a ruiné le pays) menaçant nos institutions et nos libertés, l'**Union des Républicains de Progrès rassemble les mouvements qui soutiennent l'action du Président Pompidou : Union des Démocrates pour la Ve République, Républicains Indépendants, Centre Démocratie et Progrès.**

Elle m'a désigné pour être, dans le 10ème, LE CANDIDAT UNIQUE DE LA MAJORITE.

CONTRE LE COMMUNISME ET SES ALLIES,
POUR BATIR UNE NOUVELLE SOCIETE,
POUR UNE FRANCE MODERNE, INDEPENDANTE ET HUMAINE,
POUR SAUVER NOS LIBERTES,

LE 4 MARS **donnez au Président Pompidou une majorité pour la France**

Ne dispersez pas vos voix, votez utile,

Votez pour l'Union des Républicains de Progrès

Dès le premier tour

VOTEZ CLAUDE-GÉRARD MARCUS

Vu, le Candidat

I.M.P. - 40, rue des Jeuneurs - Paris-2e